

N°14/2024

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 5 AVRIL 2024**

OBJET : Délibération pour l'affectation des résultats 2023 (Budget commune)

Le cinq avril deux mille vingt-quatre à dix-huit heures, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie d'Aubessagne, sous la présidence de M. ACHIN Richard, MAIRE

Nb de membres en exercice : 16

Secrétaire de séance : Serge BLANC

Convocation en date du : 21 mars 2024

PRESENTS : ACHIN Richard, BLANC Serge, M. BOYER-JOLY Gilbert, CATELAN Thierry, GALLAND Daniel, GRAS Julien, GRIVEL Norbert, HELSEN Véronique, MAGNAN Richard, OLLIVIER Nathalie, PRAT Denis, ROCHAS Alain

EXCUSES : AUBERT Sylvain, BARBAN Daniel (pouvoir donné à Thierry CATELAN), CATELAN Richard, GIRAUD Sylvie

Après avoir entendu l'exposé des comptes administratifs de l'exercice 2023 (budget principal) de la commune d'Aubessagne.

Constatant les résultats suivants :

| | Article | Intitulé | Montant |
|-------------------------|---------|-----------------------------------|----------------|
| Résultat Fonctionnement | 002 | Résultat d'exploitation reporté | 989 836,49 € |
| Résultat Investissement | 001 | Résultat d'investissement reporté | - 104 046,97 € |

Considérant que seul le résultat de la section fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après avoir délibéré, à l'unanimité :

➤ **DECIDE** d'affecter le résultat comme suit :

002 Résultat d'exploitation reporté : 989 836,49 €

1068 Excédents de fonctionnement capitalisés : 104 046,97 €

Ainsi fait et délibéré, à AUBESSAGNE, les jours mois et ans susdits.

LE MAIRE,
Richard ACHIN



COMMUNE d'AUBESSAGNE

8 Chemin derrière le Serre – Chauffayer - 05800 AUBESSAGNE - Tel : 04 92 55 22 43

Mail : mairie@aubessagne.fr